

COMMUNIQUÉDE PRESSE

Vendredi 30 novembre 2018

Élections professionnelles au ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Les élections professionnelles au sein du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse se déroulent, du 29 novembre au 6 décembre, par vote électronique.

Le portail de vote en ligne a été ouvert jeudi 29 novembre à 10 h, heure de Paris. Tous les contrôles permettant d'attester de l'intégrité de la solution technique ont été effectués par l'ensemble des bureaux de vote électronique du ministère et de toutes les académies.

Cependant, quelques minutes après l'ouverture du service, et alors que de nombreux électeurs se connectaient, il a été constaté un défaut de performance et un ralentissement global des accès et de la navigation sur le portail électeur.

Devant la persistance des dysfonctionnements constatés, le ministère a demandé à la société prestataire de suspendre l'accès au service afin d'en rétablir le fonctionnement optimal dans les meilleurs délais. Plusieurs mesures ont alors été déployées afin d'assurer une meilleure performance du système.

Le retour à la normale ayant été constaté, l'accès à la solution de vote a été rouvert ce vendredi matin.

Il est rappelé que les électeurs peuvent participer à l'ensemble de leurs scrutins en une ou en plusieurs fois. Ceux des électeurs qui ont commencé à voter pour certains scrutins avant la suspension de service peuvent se connecter à nouveau à la plateforme de vote et poursuivre leurs votes.

Les opérations de vote sont ouvertes jusqu'au 6 décembre à 17h, heure de Paris.

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
T 01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
https://twitter.com/EducationFrance

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE